

Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

| | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------|---------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Woodbine Mohawk Park | | | |
| Date | Samedi 31 octobre 2020 | Heure de départ | 19 h 00 | |
| Conditions météorologiques | Clair 3 °C | | | |
| État de la piste | Courses 1 à 12 Rapide (Variante 0 s) | | | |
| Nombre de courses | 12 | Nombre de course: de qualification | Inscriptions totales | 121/138 |
| Total des paris mutuels | \$2,210,780 | | | |
| Contact vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| Juge en chef | Juge associé | Juge associé |
| David Stewart Jr | Larry Hughes | Jeff Minler |

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

TRIBUNE

Chris Christoforou – Sanction pécuniaire de \$500 pour défaut d'avoir gardé les pieds dans les étriers, lorsqu'il menait le cheval "The Downtown Bus", dans la Course 10, le 26 octobre 2020. Règle 22.19 de la CAJO (3^e infraction en six mois). Décision #1098786.

COURSES

Course 1 – Examen de la course très serrée dans le dernier droit entre le #1, "Siddhartha", (Doug McNair), le #6, "Illgetmyown Thanks", (James MacDonald), et le #10, "Bettor At Hightide", (Paul MacDonell). Aucune interférence. Aucune action supplémentaire n'est requise.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Examen du dernier droit du #6, “Need Arocket”, (Jody Jamieson). Le cheval dévie légèrement vers l’extérieur et Jamieson essaie de garder fermé l’espace à son côté intérieur. Aucune infraction à la règle de la CAJO 22.05.01(e).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Enquête – Examen du bris du #9, “Sundown Kid”, (Sylvain Filion), avant le départ. Le cheval a eu de l’équipement brisé (support de tête), avant le départ. Remboursement de \$19,675.

Vidéo pour l’enquête : <https://youtu.be/t7yQcpGMuhY>

Course 8 – Rien à signaler

Course 9 – Rien à signaler.

Le #7, “Blameitonthewhisky”, (Doug McNair), a terminé la course avec de l’équipement brisé (crevaison).

Michiel Vanderkemp (meneur du #5, “Gloire Dream”) – Sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 3, 4 et 5 novembre. – Il a fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable lors de la stimulation. Règles de la CAJO 22.23.03(b) et 22.23.05. #1098798

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.